

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 novembre 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Johanne Anderson et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

### **EST ABSENT(E) :**

Madame Judith Prud'homme conseillère

#### **2019-11-566 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
  - o 4.3. Octroi de contrat. Appel d'offres 2019-32-TP - Services professionnels en architecture du paysage pour l'aménagement du parc Square Mercier.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2019-11-567 AUTORISATION DE SIGNATURE. ACTE DE CESSION. PROJET DÉVELOPPEMENT TRICORNE.**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, et le directeur général, monsieur René Chalifoux, à signer pour et au nom de la Ville l'acte notarié relatif à la cession des infrastructures dans le cadre du projet Développement Tricorne inc., lequel projet est joint à la présente résolution.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2019-11-568 OCTROI DE CONTRAT. APPEL D'OFFRES 2019-35-TP - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DANS L'EMPRISE DE LA RUE DES LILAS.**

CONSIDÉRANT que le 31 octobre 2019, la direction du greffe a procédé à une demande de soumission par voie d'invitations écrites pour la fourniture et l'installation d'une clôture dans l'emprise de la rue des Lilas;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 18 novembre 2019 à 11 h 05;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues soit :

- Les Clôtures St-Constant : 24 892.00 \$ (taxes non incluses)
- Clôtures Daviault : 36 695.00 \$ (taxes non incluses)

CONSIDÉRANT que la société Les Clôtures St-Constant a fourni la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat pour la fourniture et l'installation d'une clôture dans l'emprise de la rue des Lilas à la société Les Clôtures St-Constant, au montant de 24 892.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-521;
- QUE ce Conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 18 000 \$ du poste budgétaire 02-330-00-443 au poste budgétaire 02-320-00-521 afin que les crédits soient disponibles à cette fin;
- QUE ce Conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 8 200 \$ du poste budgétaire 02-453-00-447 au poste budgétaire 02-320-00-521 afin que les crédits soient disponibles à cette fin.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

***La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 01.***

***La période de questions a eu lieu à 20 h 04.***

**2019-11-569 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 01.

**ADOPTÉE à l'unanimité**